

# **12-13. Politique Suisse**

## **12. Contexte institutionnel I : Système de gouvernement**

### **"Régime" :**

- Mode d'élection
- Rapports gouv <-> parlement  
--> Degré de séparation pouvoir

### **2 grands types de régime :**

#### **1. Parlementaire :**

- Election indirecte du gouv (parlement)
- Pouvoir collectif (cabinet ministeriel)
- Contrôle mutuel gouvernement parlement  
-> mais force exec et leg à cooperer => fusion pouvoirs (voir s10) (G.B)

#### **2. Présidentiel :**

- Election président par peuple
- Concentration P pour président
- Indépendance mutuelle président parlement
- Séparation L et E

### **Système Suisse =**

### **Hybride :**

- Parlementaire :
  - Mode d'élection (indirecte du gouv. par assemblée fed.)
- Présidentiel :
  - Rapports gouv <-> parlement (indépendance mutuelle)

### **Particulier :**

- Concordance (partage E entre principaux partis)
- Conseil "collège" : système "directoriel" avec absence de hiérarchie parmi 7 membres

### **==> Conséquences :**

- Election indirecte du gouv + concordance

### **Concordance**

- Principe tacite à 2 dimensions :
  - Une règle arithmétique (Proportionnalité)
  - Une règle politique, ligne de conduite (Consensus)

## **Arithmétique :**

- Composition du conseil fédéral selon 'regle' proportionnelle
  - Nb sièges au CF en fonction Nb sièges au parlement
  - Cooptation progressive des 4 principaux partis (historiquement)

## **Politique :**

- Composition CF sur base de capacité partis à s'entendre et gouverner ensemble
- Partis respectent consensus et loyauté envers partis
- CrF : Respect collégialité
- MAIS Concordance politique plus respectée (souvent un parti gouvernemental s'opposant au gouv.)

## Exemple verts :

### **Contexte institutionnel: système de gouvernement**

- Questions d'actualité (septième siège)
  - Elections 2019: un siège au Conseil fédéral pour les Vert.e.s?
  - Du point de vue de la concordance arithmétique
    - Avec leur score de 2019, les Vert.e.s auraient mérité un siège au Conseil fédéral
    - Entre 2019 et 2022, les Vert.e.s ont progressé dans presque toutes les élections parlementaires cantonales (voir article de presse Sclarin/10.10.22), mais ont fortement reculé au Conseil national 2023
  - Du point de vue de la concordance politique
    - L'élection d'un-e Vert.e augmenterait l'hétérogénéité du collège gouvernemental
    - La concordance politique serait encore plus difficile à respecter
  - Question-clé
    - Dans ce scénario, quel parti devrait céder un siège? Le PLR? Le PS?
  - Elections 2023: Autre question
    - Deuxième siège au Centre plutôt qu'au PLR?

## **Contexte institutionnel II : Démocratie directe**

## **Comparaison**

## **CH :**

## **Très développée :**

- Au XXe, 1/2 de tous votes populaires au monde au niveau national
- Possibilité de s'exprimer sur **contenu** politiques publiques

## **Trois institutions :**

- IP : Un comité de personnes propose modif constitution
- Référendum obligatoire (modif constitution proposée par autorités)
- Ref. facultatif : opposition à une loi ou traité voté par parlement

## **Autres pays :**

Généralement seul occasion de s'exprimer = elections (en suisse concurrence entre démocratie directe et elections)

## **Conséquences :**

- Multiplication scrutins populaires réduit tx participation aux élections
- Possibilité de corriger décision du parlement après coup
  - Parlement n'a pas le dernier mot
- Influence de DD sur fonctionnement syst et comportement acteurs

## **Contexte institutionnel III : Fédéralisme**

Fédéralisme (Def 1, Fédéral // Unitaire) : Orga politique ds laquelle activités gouv = divisées entre gouv régionaux et gouv central de sorte que chaque niveau décide de **ses** activités (- Riker, 1975)

Fédéralisme (Def 2) : Distribution fondamentale du P entre plusieurs centres // délégation de pouvoirs dans un centre unique (système pyramidal par ex) (- Elazar, 1997)

### **Différence Fédéralisme territorial et non-territorial**

- Territorial = Suisse par ex. = contexte régional (découpage linguistique)
- Non territorial = Belgique par ex. = contexte sociologique (commu linguistiques) (combiné à territorial)

## **Autres caractéristiques :**

- Parlement bicaméral (2ème chambre 'forte')
  - Sénat US
  - CE Suisse
- Difficulté d'amender constitution écrite
  - Majorité de 2/3 dans chaque Chambre + ratification par 3/4 états
  - 2 chambres du parlement + référendum obligatoire (double majorité peuple + cantons)
- Tribunaux/Cours constitutionnelles
  - Habilités à arbitrer différends relatifs au partage des compétences entre état et entités fédérées
  - Exception en suisse (Tribunal fédéral n'a pas cette prérogative.)